



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Résolution de l'Assemblée nationale des délégué.e.s d'Unia du secteur des Arts et métiers

Nous exigeons des augmentations, pas des concessions sur la protection de nos salaires !

Les mesures d'accompagnement et les CCT sont vitales pour les travailleurs.euses et les PME du secteur des Arts et métiers

Les mesures d'accompagnement protègent les travailleurs.euses et les entreprises en Suisse. A travers un système de contrôles, elles assurent que des salaires suisses soient payés à quiconque travaille en Suisse. En cela, les entreprises suisses et les entreprises étrangères sont notamment tenues de respecter les CCT de force obligatoire qui ont été préalablement négociées entre les syndicats et les associations patronales, conjointement responsables de leur application.

Piqure de rappel au Conseil fédéral : pas de concession sur le dos de nos salaires

Pourtant, le mandat adopté par le Conseil fédéral pour les négociations avec la Commission européenne prépare une grave détérioration de la protection des salaires. Il supprime en grande partie le système des cautions. Il ouvre la possibilité pour les employeurs de ne plus payer les nuitées et les repas au tarif suisse mais à celui du pays de provenance avec des salaires jusqu'à cinq fois inférieur. Il affaiblit l'instrument de l'interdiction d'offrir ses services en Suisse en cas de dumping constaté et raccourcit le délai d'annonce, rendant ainsi plus difficile le contrôle des entreprises susceptibles de ne pas respecter les règles. La voie choisie par le Conseil fédéral est incompréhensible et nuisible à tous les acteurs de l'artisanat.

Pour une Suisse forte : des augmentations et une protection efficace des salaires

Les salaires et les conditions de travail des travailleurs.euses des métiers de l'artisanat font déjà l'objet d'une forte pression. Ceci s'explique par un haut niveau de concurrence entre les entreprises qui prend actuellement la forme d'une guerre des prix dénuée de toute perspective d'avenir tant pour les employeurs.euses que pour les employé.e.s. Dans ce contexte, des formes efficaces de régulation et de contrôle sont plus que jamais nécessaires pour établir les termes d'un marché qui soit juste et durable pour tous ses acteurs. De ce fait, nous appelons résolument à :

- **Un renforcement des mesures d'accompagnement** : faut-il le rappeler : la seule fois où Conseil fédéral a perdu devant le Peuple en matière de relations avec l'Union européenne est lorsqu'il n'avait pas souhaité renforcer parallèlement la protection de nos salaires. Nous resterons intransigeants contre toute tentative de démantèlement et exigeons au contraire un renforcement des mesures existantes.
- **Des mesures pour faciliter la conclusion de conventions collectives de travail** : les conditions d'extension de nos conventions collectives de travail prévues par la Loi comptent parmi les plus restrictives en Europe. Elles datent de 1956 et doivent urgemment être actualisées à l'aune des réalités du marché du travail dans le sens d'un assouplissement. Les entreprises suisses de location de service engagent notamment un nombre croissant de nos

collègues européens à la faveur de contrats de courte durée. Sans CCT de force obligatoire, une vague de sous-enchère s'abattraît avec des effets désastreux sur nos branches professionnelles et leur savoir-faire.

- **Des augmentations salariales et une réduction du temps de travail** : le volume de travail dans les branches de l'artisanat explose, en raison notamment des besoins en matière de transition énergétique. Pourtant, de moins en moins d'apprenti.e.s se décident d'engager une carrière dans nos beaux métiers tandis que nombres de nos collègues quittent leur branche. Une véritable revalorisation de nos salaires et de nos conditions de travail s'impose pour garantir l'avenir de nos métiers.

A la vue des réalités que nous vivons au quotidien, nous sommes convaincus que seul un tel renforcement des mesures de protection des salaires et des conditions de travail serait à même d'assurer un avenir durable à nos branches professionnelles et à la dignité de notre travail. Et que les politiques.iennes qui prétendent le contraire viennent donc prendre notre relève sur les chantiers avant de faire carrière sur notre dos !